

# Les conditions d'obtention du Diplôme

Tu l'as deviné, valider la thermo et tous les autres cours en fait partie, mais qu'en est-il des conditions non scolaires ? Tu peux suivre la validation de ces étapes sur le site [jury.insa-toulouse.fr](http://jury.insa-toulouse.fr) dans la section "Mon dossier".

- [Les stages](#)
- [Le Toeic](#)
- [Les départs à l'étranger](#)
- [L'implication citoyenne](#)

# Les stages

Au cours d'une scolarité à l'INSA, tout étudiant doit **obligatoirement effectuer au moins 40 semaines de stages** (ou d'expériences professionnelles) dont 14 semaines au minimum en entreprise. Ce nombre est réduit à 36 semaines pour les nouveaux entrants en 3<sup>e</sup> année.

Il est tenu d'effectuer des stages en :

- Fin de 1<sup>re</sup> année (stage ouvrier, 4 semaines)
- En fin de 4<sup>e</sup> année (12 à 16 semaines avec une tolérance de 8 semaines pour quelques cas particuliers - séjours à l'étranger notamment)
- En fin de 5<sup>e</sup> année (20 à 26 semaines).

Un stage est vivement conseillé en fin de 3<sup>e</sup> année (4 à 12 semaines) ; s'il a lieu, il est décompté du total de 40 semaines obligatoires. Les stages de 1<sup>ère</sup>, 4<sup>e</sup> et 5<sup>e</sup> année sont évalués.

Dans le cas où le nombre de semaines de stage ou le nombre de semaines de séjour à l'étranger n'est pas obtenu en fin de la 5<sup>e</sup> année, le jury peut suspendre la délivrance du diplôme pour un an au plus. L'accomplissement du nombre de semaines manquantes après le jury entraîne la délivrance immédiate du diplôme si les autres conditions de délivrance sont remplies.

Tu trouveras quelques informations supplémentaires [sur l'étagère dédiée](#) ;)

# Le Toeic

## Quelle est l'obligation?

Tout étudiant doit valider un certain niveau d'anglais par un test avant d'obtenir son diplôme. Voir ci dessous pour les tests valables ainsi que le niveau requis.

Règlement des Études à ce sujet (version 2021):

“ En application des recommandations de la CTI2, le niveau souhaitable pour un ingénieur est le niveau C1 du « Cadre européen de référence pour les langues » du conseil de l'Europe. Le niveau minimum qui est demandé aux étudiants de formation initiale est le niveau B2+ (cf. Annexe D). Ce niveau concerne tous les étudiants en formation initiale de l'INSA, y compris les filières spécifiques. Dans le cas où ce niveau n'est pas obtenu en fin de 5ème année, le jury suspend la délivrance du diplôme pour un maximum de 3 ans. Au-delà de ce délai, l'étudiant ne pourra plus être diplômé de l'INSA de Toulouse. L'obtention du score requis après le jury entraîne la délivrance immédiate du diplôme si les autres conditions de délivrance sont remplies.

Annexe D :

“ Le niveau d'anglais acquis par les étudiants à la fin de leur scolarité est évalué à l'INSA par le test **TOEIC**. Celui-ci est passé en 4ème année pour tous les étudiants sauf ceux admis en 4ème année qui auront le choix de le passer soit en 4ème année, soit au 1er semestre de 5ème année. Les correspondances entre les scores obtenus au TOEIC et le niveau sont :

- Niveau B2+ 815 au TOEIC
- Niveau B1 650 au TOEIC

D'autres tests sont possibles (TOEFL par exemple).



# Les départs à l'étranger

## Quelle est l'obligation?

Tout étudiant doit passer **1 semestre** soit **16 semaines** (dans un contexte non scolaire) à l'étranger. Ce peut être pour les cours (semestre type Erasmus), pour un stage etc... (plus d'info en dessous).

Les départs se font majoritairement en 3 et 4A penser à aller voir l'étagère [Départs à l'étranger](#) pour toutes les fiches par établissement et les infos pratiques ?

Règlement des Études à ce sujet (version 2021):

“ Il est aussi demandé à tout étudiant de passer 1 semestre au minimum dans un pays différent de son pays d'origine au cours de sa scolarité à l'INSA, ce qui correspond à : soit 1 semestre en période d'études, soit 16 semaines dans le cadre de stage ou job d'été. L'objectif d'un séjour à l'étranger est, outre les acquisitions scientifiques ou techniques correspondantes, d'acquérir un bon niveau en langue étrangère et/ou de découvrir d'autres cultures. Les stages ou séjours à l'étranger sont validés par le département où est inscrit l'étudiant à l'issue de cette expérience. Dans le cas spécifique des étudiants sous statut d'apprentis, la mobilité à l'étranger est de 12 semaines. Les conditions dans lesquelles sont organisés les séjours d'études et leurs résultats validés pour le cursus de formation INSA sont précisées dans le document annexe « séjour d'études à l'étranger » (Annexe E). Les séjours linguistiques à l'étranger sous forme de « petits boulots » sont comptabilisés dans les 40 semaines de stage obligatoire, dans la limite de 4 semaines. Ils sont validés comme séjour à l'étranger pour leur durée réelle. Les stages ou expériences de travail ainsi que les séjours à l'étranger, effectués après le niveau

baccalauréat et antérieurs à l'entrée à l'INSA, peuvent être validés par le directeur du département d'accueil ; ils sont alors pris en compte dans les décomptes ci-dessus.

Dans le cas où le nombre de semaines de stage ou le nombre de semaines de séjour à l'étranger n'est pas obtenu en fin de 5ème année, le jury peut suspendre la délivrance du diplôme pour un an au plus. L'accomplissement du nombre de semaines manquantes après le jury entraîne la délivrance immédiate du diplôme si les autres conditions de délivrance sont remplies.

# L'implication citoyenne

Au cours de votre cursus INSA, il vous faut valider au moins une fois l'implication citoyenne (IC) pour avoir votre diplôme.